GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE
L'ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

Priorités fédérales canadiennes 2024 pour le bassin des Grands Lacs et du Fleuve St-Laurent

Mars 2024

L'Alliance des villes des Grands Lacs et du St-Laurent demande au gouvernement fédéral canadien de soutenir les priorités suivantes pour les communautés du bassin des Grands Lacs et du Fleuve St-Laurent. Pour plus de renseignements, merci de communiquer avec Eamonn Horan-Lunney, directeur principal de la politique canadienne à ce courriel : Eammon.hl@glslcities.org.

Garantir des investissements équitables dans les infrastructures de l'eau et accroître les sources locales de revenus

- Réunir les responsables fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux afin d'identifier les programmes potentiels et les options de financement qui fourniront aux municipalités un financement dédié, prévisible et durable pour les projets d'infrastructure liés à l'eau et à l'adaptation au climat, en se concentrant sur l'identification du coût réel de l'adaptation au climat pour les gouvernements, les entreprises et les propriétaires terriens individuels dans les communautés de l'ensemble du bassin.
- Créer davantage de sources de revenus pour les infrastructures municipales, en permettant aux gouvernements locaux d'accéder à un financement qu'ils peuvent contrôler et qui n'est pas basé sur la valeur des propriétés ou les frais d'utilisation, mais plutôt sur les activités économiques. Parmi les options possibles : la taxe sur les ventes, la taxe d'immatriculation des véhicules ou la taxation d'autres services pour les résidents et les entreprises.
- Intégrer les coûts liés à l'eau dans la conception et le financement des nouveaux programmes, les programmes fédéraux d'infrastructure devant être renouvelés en 2025-26.
- Réunir les municipalités et les communautés des Premières Nations pour collaborer, échanger les meilleures pratiques et élaborer des plans d'action concernant l'accès équitable à l'eau, c'est-à-dire, garantir une eau propre, sûre et abordable; une capacité adéquate de production d'eau potable et de traitement des eaux usées pour la croissance du parc immobilier; et la réconciliation avec les communautés autochtones.

Faciliter la transformation économique des communautés du bassin

- Élaborer un plan national fondé sur des données probantes pour attirer les entreprises et les industries vertes et bleues. Ce plan s'attaquerait aussi aux besoins en matière de développement des compétences et d'infrastructures.
- Collaborer avec les gouvernements locaux pour développer des politiques régionales ou locales, et des opportunités de financement afin de bâtir ou rebâtir des quartiers et secteurs riverains propres et accessibles, capables de devenir des moteurs de la revitalisation économique; mettre en œuvre des sources d'énergie propres et renouvelables et développer le commerce, la mobilité et le tourisme durables, intégrés et basés sur l'eau - tout en protégeant l'écosystème d'eau douce du bassin.
- Tirer parti de la prochaine génération de programmes fédéraux d'infrastructure pour permettre aux gouvernements locaux d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques et la transformation économique dans les projets locaux entre 2025 et 2035.
- Soutenir un secteur de la navigation robuste et durable sur les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent, notamment en augmentant le nombre de brise-glaces canadiens pour faciliter la navigation tout au long de l'année et en promouvant les conteneurs de transport maritime à courte distance en tant qu'alternative durable pour résoudre les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement.

- Confirmer le soutien du Canada à la liaison ferroviaire de passagers entre Détroit et Windsor pour relier Chicago et Toronto par le biais du corridor Amtrak-Via Rail, dans le cadre d'une initiative plus large visant à développer et à promouvoir des options de mobilité à faible émission de carbone pour les résidents et les visiteurs dans l'ensemble du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent.

Promouvoir la restauration des écosystèmes et protéger la qualité de l'eau

- Fournir un nouveau financement de 1 milliard de dollars pour le ***Plan d'action sur l'eau douce*** (PAED), alors que nous travaillons en étroite collaboration avec les dirigeants et le personnel de la nouvelle ***Agence canadienne de l'eau*** (ACE) pour veiller à ce que les voix des gouvernements locaux soient intégrées dans leurs opérations et à ce que leurs programmes soient mis en œuvre avec succès.
- Veiller à ce que la transition des programmes fédéraux, tels que le PAED, vers la nouvelle ACE soit réussie et à ce que la nouvelle agence intègre les gouvernements locaux dans les nouvelles opérations et les nouveaux programmes. Plus précisément, le gouvernement fédéral doit :
    - S'assurer que les programmes et financements démontrent avec succès la valeur et le besoin de cette nouvelle agence au reste du gouvernement; et encourager le financement de programmes supplémentaires.
    - Collaborer avec tous les paliers de gouvernement et les parties prenantes concernées à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes et de politiques sur le thème de l'eau dans tous les ministères
    - Fournir un financement adéquat à l'ACE et lui donner les moyens de remplir son mandat.

Renforcer la résilience côtière et prévenir les inondations urbaines

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la ***Stratégie nationale d'adaptation*** (SNA) annoncée en 2023, en veillant à ce qu'elle soit étayée par des coûts fondés sur des données probantes, de nouveaux financements dédiés et des objectifs mesurables, tout en imposant à la construction des exigences à l'épreuve du temps. Une coordination étroite avec la direction et le personnel de la SNA est nécessaire pour s'assurer que les voix des collectivités locales sont prises en compte.
- S'engager dans une collaboration significative avec la coalition « un Canada résistant au climat » afin de tirer parti du travail de la SNA pour guider la prochaine génération de programmes, de politiques et de financements. Plus précisément, le gouvernement fédéral devrait :
    - Travailler avec les provinces pour s'assurer que les 41 millions de dollars de nouveau financement du Programme des collectivités côtières résilientes face au changement climatique soient distribués efficacement aux municipalités et aux acteurs locaux pour mettre en œuvre des projets de résilience côtière dans des zones clés.
    - Veiller à ce que le Programme d'identification et de cartographie des aléas d'inondation (PICAI) permette aux communautés locales de prendre des décisions fondées sur des données probantes afin de mieux les protéger contre les risques climatiques.
    - Améliorer la coordination intergouvernementale entre le gouvernement canadien et *l'U.S. Army Corps of Engineers* dans le cadre de son étude sur la résilience des côtes des Grands Lacs, afin de garantir l'accès des Canadiens aux données et aux solutions issues de cette étude.

Lutter contre les nuisances et les polluants qui affectent la qualité de nos précieuses ressources en eau douce

- Continuer à élargir la liste des polluants (par exemple : les eaux usées non traitées, le phosphore, les microplastiques/fibres, PFAS/PFOA, etc.) testés et mesurés au pays et, le cas échéant et conformément aux données scientifiques, harmoniser nos normes de mesure avec les États-Unis et l'Union européenne.
- Surveiller la mise en place de l'ACE afin de préserver les programmes actuels de qualité de l'eau douce avec pour but de garder un niveau constant ou supérieur pour les niveaux de financement, l'exécution

des programmes et l'engagement des parties prenantes. En effet, l'agence prend en charge les programmes fédéraux actuels et l'élaboration des politiques sur les questions de qualité de l'eau, tout en encourageant la collaboration avec les municipalités dans les décisions et la mise en œuvre de l'agence.

- Financer entièrement les programmes et initiatives à l'échelle du bassin qui s'attaquent aux espèces envahissantes et protègent les populations saines d'espèces indigènes.

À propos de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent

L'Alliance des villes est une coalition multinationale de gouvernements locaux dirigés par des maires et des fonctionnaires élus qui travaillent en collaboration pour préserver la santé économique, environnementale et sociale des communautés du bassin des Grands Lacs et du Fleuve Saint-Laurent. Elle s'engage à l'intendance de l'eau douce du bassin et à veiller à ce que tous les habitants aient accès à une eau propre, sûre et abordable – l'eau constituant le fondement de communautés durables, dynamiques, inclusives et résilientes.